



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

OBJET : 5 - Sociétés Publiques Locales (SPL) - Désignation des représentants de la Ville de Besançon

Délibération n° 008264

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 30/04/2026

Séance du 23 avril 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 avril 2026, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Ludovic FAGAUT, Maire

M. Mohamed AIT-ALI, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET, M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILLION, M. Bruno CAIRE, Mme Estelle CAMARA, Mme Aline CHASSAGNE, M. Serge COUËSMES, M. Laurent CROIZIER, M. Jérôme CUPILLARD, M. Clément DARCO, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCO, Mme Annie GAUTHIER, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Laura GINIOT, Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI (à compter de la question n° 14), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 5), Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérémy JEANVOINE, Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, M. Martin MELLION, Mme Eléonore METZGER, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Manon MONNIER, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Pascal ORLANDI, M. Frédéric PARISE, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN, M. Jean-Pascal REYES, M. Djilali SAHLAOUI, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, Mme Esther SZWARC, M. Fabrice TAILLARD, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN, M. Kevin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Mme Isabelle BORDAT

Mme Leïla HANNOUNI à M. Didier GENDRAUD (jusqu'à la question n°13 incluse)

Sociétés Publiques Locales (SPL) - Désignation des représentants de la Ville de Besançon

Rapporteur : M. Ludovic FAGAUT, Maire

La Ville de Besançon est actionnaire de la Société Publique Locale (SPL). Territoire 25. Conformément aux statuts, le Conseil Municipal doit désigner ses représentants dans cette SPL.

Conformément à la délibération du 27 mars 2026, le Conseil Municipal décide de procéder au scrutin public pour la désignation de ses représentants sauf disposition législative ou réglementaire particulière.

Par ailleurs, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des organismes extérieurs, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner les représentants titulaires de la Ville de Besançon dans la structure suivante :

DIRECTION ECONOMIE, INNOVATION ET TERRITOIRES (DEIT)
Société Publique Locale (SPL) Territoire 25

Titulaires
M. Ludovic FAGAUT
M. Guillaume BAILLY

Mme Anne VIGNOT (1) et M. Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Cette délibération a fait l'objet d'un vote au scrutin public.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **désigne les titulaires pour représenter la Ville de Besançon au sein de de la Société Publique Locale Territoire 25,**
- **autorise les conseillers municipaux désignés dans cette SPL à accepter toutes fonctions qui pourraient leur être confiées, ainsi que les mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Conseil d'Administration ou le Président du Conseil d'administration de la SPL.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseillers intéressés : 2

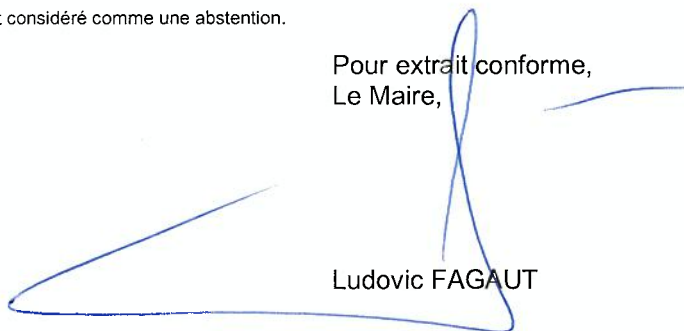
*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La Secrétaire de séance,



Isabelle BORDAT,
Adjointe

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Ludovic FAGAUT